



Renseignements sur les héritières légales ou héritiers légaux

Informations pratiques

Ce formulaire permet à la personne qui le remplit de renseigner le tribunal sur l'ensemble des héritières légales ou héritiers légaux d'une personne décédée.

Les héritières légales ou héritiers légaux sont:

- **La conjointe ou le conjoint** ou la **partenaire enregistrée survivante** ou le **partenaire enregistré survivant** ainsi que
- La **parenté** classée selon le principe des parentèles: en premier lieu les enfants (1^{ère} parentèle); à défaut, les mère et père ou leurs enfants (2^{ème} parentèle) et sinon, les grands-parents ou leurs enfants (3^{ème} parentèle, en l'absence de conjointe ou de conjoint ou de partenaire enregistrée survivante ou de partenaire enregistré survivant)
- En dernier lieu, l'Etat (en l'absence de conjointe ou de conjoint, de partenaire enregistrée survivante ou de partenaire enregistré survivant ou parenté)

1. Conditions préalables

- Pour tout dépôt de testament au tribunal
- Pour toute annonce de décès au tribunal
- Pour toute déclaration de répudiation ou d'acceptation au tribunal

2. Annexes justificatives obligatoires

- Copie de l'acte de décès ou de l'avis de décès
- Original du testament
- Original de la déclaration de répudiation ou d'acceptation

Si la situation l'exige, le tribunal se réserve le droit de réclamer tout justificatif supplémentaire.

3. Emoluments

- Aucun; les émoluments relatifs aux procédures de dépôt de testaments ou aux mesures prises d'office par l'autorité sont réservées

4. Dépôt du document

- Le formulaire, en 1 exemplaire, complété, daté et signé, par la personne qui dépose son testament ou sa répudiation et/ou par toute personne ayant des informations sur la défunte ou le défunt, peut être déposé:
 - **Par courrier** [pli simple]
Tribunal de protection de l'adulte de l'enfant
Secteur Justice de paix
Rue des Glacis-de-Rive 6
Case postale 3950
1211 Genève 3
 - **Au guichet:** Rue des Glacis-de-Rive 6, 1207 Genève
 - **Par courriel:** jp@justice.ge.ch

5. Informations

- Le formulaire n'atteste pas que les personnes qui y sont mentionnées sont héritières et ne vaut pas certificat d'héritier.
- Le formulaire doit être rempli par toute personne qui dispose d'informations sur les héritières ou les héritiers en vertu de son obligation de collaborer à la procédure.
- La personne qui remplit le formulaire atteste, par sa signature, qu'elle fournit des renseignements complets et exacts, dans la mesure de ses connaissances. Le fait d'induire volontairement la justice en erreur est passible de sanctions pénales.

6. En cas de question

- Pour toute question en lien avec ce formulaire, s'adresser au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, au guichet ou par téléphone, de 10h à 13h, ou par courriel à l'adresse : jp@justice.ge.ch
- Le tribunal n'est pas en droit de donner des conseils juridiques. Pour toute question d'ordre juridique, contactez une notaire ou un notaire, une avocate ou un avocat ou une permanence juridique.



Renseignements sur les héritières légales ou héritiers légaux Formulaire

Ce formulaire permet au tribunal de collecter des informations utiles pour la suite de la procédure. Il ne vaut pas certificat d'héritier.

Succession de:

Nom(s):

Prénom(s):

Décédée ou décédé le:

Je, soussignée ou soussigné, (*indiquez vos nom et prénom*) **déclare qu'à ma connaissance, les informations mentionnées ci-après sont exactes** (si vous êtes héritière ou héritier, merci de saisir également vos coordonnées).

La défunte ou le défunt avait à son décès,

1. La conjointe ou le conjoint ou la partenaire enregistrée vivante ou le partenaire enregistré vivant oui non
Si oui:

.....
(merci d'indiquer ses nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

2. Une ou un ou des enfants vivants oui non
Si oui:

.....
(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

3. *En cas de décès d'une ou d'un enfant*, des petits-enfants vivants oui non
Si oui:

.....
(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

Si aucune réponse positive n'a pu être apportée aux questions 2 et 3:

4. Des mère et père vivants oui non
Si oui:

.....
(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
POUVOIR JUDICIAIRE
Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant

5. *En cas de décès de la mère /du père*, une sœur ou des sœurs vivantes et un frère ou des frères vivants oui non

Si oui:

.....

.....

.....

(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

6. *En cas de décès de sœurs ou de frères*, des nièces vivantes et des neveux vivants oui non

Si oui:

.....

.....

.....

(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

Si aucune réponse positive n'a pu être apportée aux questions 1 à 6:

7. Des grands-parents vivants oui non

Si oui:

.....

(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

8. *En cas de décès de grands-parents*, des tantes vivantes et des oncles vivants oui non

Si oui:

.....

(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

9. *En cas de décès de tantes ou d'oncles*, des cousines vivantes et des cousins vivants oui non

Si oui:

.....

.....

(merci d'indiquer leurs nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)

Si vous avez connaissance d'un testament ou d'un pacte successoral, veuillez transmettre l'original au tribunal ou indiquer ci-après son emplacement ou la personne qui le détient:

.....

Lieu et date: **Signature:**